

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TROUVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 045559/18714

Optique 46313 Autres

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2714 Société : RAY

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : TRAHLI YOUSSEF

Date de naissance : 24/1/67

Adresse : 10 lot Riad Al Andalous Les Almeria

CASABLANCA CASABLANCA

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/10/2020

Nom et prénom du malade : HANANE REGARIBI Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Spondylodiscopathie et cervical

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 04/11/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/10/90	C	1	300 DH	Docteur Sofia TAKTAK PNEUMOLOGUE 17 Place Louis Pasteur Et Charles Nicolle Rés. Pasteur Bldg Qt. des Hôpitaux Casablanca - Tél: 06 37 47 95 92

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JNANE CABDOU DI. FALAH YOUSSEF 10 PTE TADDOUR RAS LINA JNANE CALIFORNIE AIN CHOU Tél: 05 22 87 11 12 CASA	05/10/90	38,5

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
INPE 091047670	06/10/90	2150	1500,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

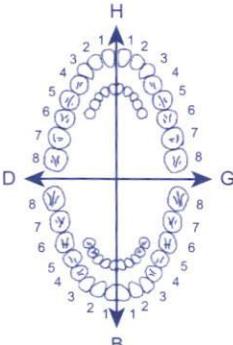
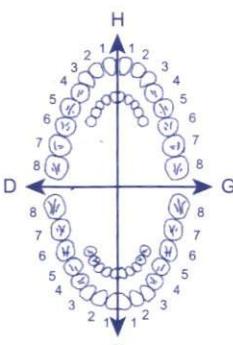
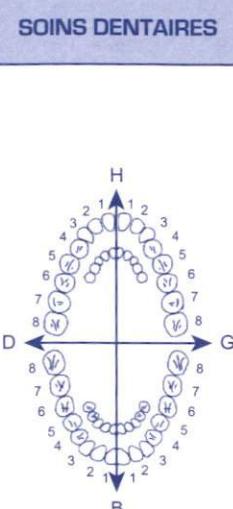
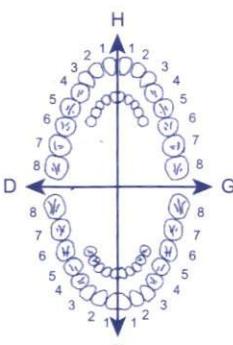
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux									
				MONTANTS DES SOINS									
				DEBUT D'EXECUTION									
				FIN D'EXECUTION									
				Coefficient des Travaux									
<p>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</p> <p>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</p> <table border="0"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	35533411	11433553	MONTANTS DES SOINS
H	25533412	21433552											
D	00000000	00000000											
B	35533411	11433553											
				DATE DU DEVIS									
				DATE DE L'EXECUTION									

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Sofia Taktak

Pneumologue - Asthme et allergies
Pathologies du sommeil
Endoscopie

الدكتورة سوفية طقطق

طبيبة اختصاصية في الأمراض الصدرية
الحساسية - أمراض النوم
الكشف بالمنظار

Ordonnance

Casablanca, le

08/10/20

M^{me}

NEGRARI HANANE

38,50



1. Dermosone pommade

1applic x 2 / J x 6 J

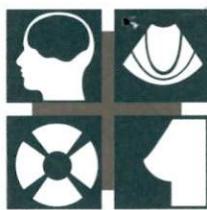
38,50



LOT: 622
PER: JUL 2023
PPV: 32 DH 50

Docteur Sofia TAKTAK
PNEUMOLOGUE

17 Place Louis Pasteur Ex Charles Nicolle
Rés. Pasteur Build Qt. des Hôpitaux
Casablanca - Tél: 06 37 47 95 92



Casablanca, le 06/10/2020

Facture N° 4153

Nom patient : **MEGZARI HANANE**

Examen(s) réalisé(s) :
SCANNER THORACIQUE

Montant : **mille cinq cents (1500 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
MILLE CINQ CENTS DH

REGLEMENT PAR CARTE

CENTRE RADILOGIE ANFA

5, rue Ali Abderrazak

CASABLANCA

Tél. : 94.97.97 - Fax : 94.97.99

Docteur Sofia Taktak

Pneumologue - Asthme et allergies
Pathologies du sommeil
Endoscopie

الدكتورة صوفية طقطق

طبيبة اختصاصية في الأمراض الصدرية
الحساسية - أمراض النوم
الكشف بالمنظار

Ordonnance

Casablanca, le

05/10/20

Malade HANANE

MEGZARI

Sarcioïde type II
confirmée par Biopsie

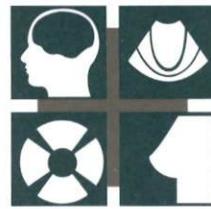
TON HR sos
injection de PDC

CENTRE RADIOLOGIE ANFA
5, rue Ali Abderrazak
CASABLANCA
Tel: 94.97.97 - Fax: 94.97.99

Docteur Sofia TAKTAK
PNEUMOLOGUE
17 Place Louis Pasteur Ex Charles Nicolle
Rés. Pasteur Bâtir. QL des Hôpitaux
Casablanca - Tel: 06 37 47 95 92

Docteur Jawad EL AOUD

Ancien Interne en Titre des Hôpitaux de Montpellier
Spécialiste en Radiodiagnostic et Imagerie Médicale
D.E.S de Radiologie
Membre de la Société Française de Radiologie
Docteur d'Etat en Médecine



مركز أنفا للفحص بالأشعة
CENTRE RADILOGIE ANFA

Casablanca, le 06/10/2020

Patient : MEGZARI HANANE
Prescripteur: DR TAKTAK SOFIA

SCANNER THORACIQUE

Mon cher confrère,

Veuillez trouver ci-dessous le compte rendu de l'examen pratiqué dans notre centre.

Examen réalisé sur appareil scanner multibarettes Brightspeed G.E.

Indication :

Sarcoïdose type 2 confirmée par biopsies.

Technique :

Acquisitions hélicoïdales en coupes millimétriques (Low dose) balayant le thorax sans injection du produit de contraste. Rapport de dose : PDL = 144.50 mGy-cm

Résultats :

Pas d'anomalie parenchymateuse systématisée ou focalisée.

Pas de signe de syndrome interstitiel.

Pas d'image nodulaire.

Silhouette cardiaque de morphologie normale.

Présence de multiples adénomégalies médiastinales latéro-aortiques et péri-hilaires bilatérales. Certains de ces ganglions apparaissent partiellement calcifiés. Ces ganglions mesurant entre 10 et 20mm de grand axe.

Pas d'épanchement liquide ou gazeux de la plèvre.

Pas d'anomalie décelable sur les coupes sous-diaphragmatiques.

Conclusion :

Adénopathies médiastinales basses bilatérales symétriques.

Pas de lésion parenchymateuse.

Il s'agit donc d'une sarcoïdose stade 1 (adénopathies hilaires bilatérales et médiastinales isolées sans atteinte parenchymateuse décelable).

NB : Pour enregistrer le fichier image sur le disque dur : clic droit sur le nom du patient figurant sur le tableau et exporter JPG puis enregistrer dans un dossier.

Merci de votre confiance

Docteur Jawad EL AOUD

5, rue Ali Abderrazak
CASABLANCA
Tél: 94.97.98/99 - Fax: 94.97.99